



Appel à communications

Colloque

Les discours de référence sur la langue française

Université du Québec à Montréal (Québec)

23-24 janvier 2020

Faisant suite aux deux premières éditions organisées à Montréal (2014) et à Bruxelles (2016), une troisième édition du colloque sur le thème des discours de référence sur la langue française se déroulera à l'Université du Québec à Montréal les 23 et 24 janvier 2020.

Thème

À l'heure des économies émergentes et des brassages de populations liés à l'immigration, le français fait face à la montée en puissance d'autres langues. Dans ce contexte, il est intéressant de se pencher sur les voies prises par les discours de référence sur la langue française. Quels chemins ces discours prennent-ils ? Celui de la défense de la langue française dans sa tradition ? Celui d'une ouverture vers le changement, où une large place est laissée à la variation ?

Le français a longtemps été tourné vers un discours de référence très uniforme, très monolithique, très parisien. Or on constate que, depuis un certain nombre d'années, les instances officielles et les chercheurs travaillent de plus en plus sur la variation et ouvrent les discours de référence dans cette direction.

Le colloque portera sur la langue française et sera l'occasion de réfléchir aux tendances actuelles qui se dessinent dans les discours de référence portant sur le français.

Les discours de référence sont des prises de position sur la langue émanant des instances officielles (délégations, conseils, ministères de l'Éducation et de la Culture, etc.), des spécialistes de la langue (les linguistes) ou de personnalités publiques reconnues comme tels (on pense entre autres aux écrivains), mais aussi des médias, qui jouent un rôle non négligeable dans la diffusion

des normes et des discours de référence sur la langue. Ces discours constituent pour les francophones des repères plus ou moins symboliques et des avis plus ou moins incontournables.

Les discours de référence englobent plusieurs formes de prise de parole au rang desquelles figurent les recommandations et documents officiels émis par les instances de la langue (commissions, conseils, académies, etc.), les programmes d'enseignement du français et circulaires qui relèvent des différents ministères de l'Éducation, mais aussi les ouvrages de référence. Ces derniers forment un vaste ensemble de publications : dictionnaires de langue générale, dictionnaires terminologiques, dictionnaires de difficultés, grammaires, traités de typographie ou encore de prononciation, pour n'en citer que quelques-uns.

Le colloque permettra de s'interroger sur ces discours en empruntant des voies diverses. Les axes de réflexion seront notamment, mais pas exclusivement,

- Dans quelles composantes de la langue s'inscrivent les discours de référence (phonétique, syntaxe, lexique, etc.) ? Quels sont plus précisément les contenus abordés ?
- Le point de vue est-il puriste ou ouvert à la variation, que celle-ci soit géographique, sociale, situationnelle ou temporelle ?
- Quelles sont les évolutions de ces discours et comment la perspective a-t-elle changé ?
- Quelles comparaisons peuvent être menées entre les discours de référence du passé et ceux d'aujourd'hui ?
- Quelles sont les théories qui appuient les discours de référence ? Celles-ci sont-elles explicites ? Présentent-elles des évolutions ?
- Quelles sont les données qui soutiennent les discours de référence (par exemple, l'utilisation de corpus) ?
- Les discours sur les normes sont-ils les mêmes au sein de la Francophonie (par exemple, les différences de vision sur la variation) ?
- Quels sont les choix opérés par le monde de l'éducation ? Sont-ils les mêmes au sein de la Francophonie ? Les directives sont-elles claires ?
- Quelle est la place, aujourd'hui, des différents médias dans ces discours ?
- Quel est l'avenir des discours de référence ? Ces discours ont-ils une place dans le monde de demain ? Vers quelles voies semblent-ils se diriger ? Sur quels thèmes se penchent aujourd'hui ceux qui sont à l'origine de ces discours de référence ?

Procédure de soumission

Les personnes souhaitant soumettre une proposition de communication sont invitées à le faire sous la forme d'un résumé d'une page maximum, bibliographie comprise. La proposition sera examinée de manière anonyme par le comité scientifique. Il sera tenu compte de la qualité scientifique, de la conformité avec le thème du colloque et de l'originalité de la proposition.

Les résumés doivent être envoyés aux organisatrices, aux trois adresses suivantes :

Anne Dister : anne.dister@usaintlouis.be
Sophie Piron : piron.sophie@uqam.ca
Aline Andrienne : aline.andrienne@usaintlouis.be

La durée des présentations sera de 20 minutes (suivies d'une période de discussion de 10 minutes). La langue du colloque est le français.

Calendrier

Envoi des propositions :	2 septembre 2019
Notification d'acceptation :	23 septembre 2019
Colloque :	23-24 janvier 2020

Comité organisateur

Anne Dister (Université Saint-Louis – Bruxelles, Belgique)
Sophie Piron (Université du Québec à Montréal, Québec)
Aline Andrienne (Université Saint-Louis – Bruxelles, Belgique)

Comité scientifique

Olivier Baude (Université Paris-Nanterre, France)
Bérengère Bouard (Université de Lorraine, France)
Annette Boudreau (Université de Moncton, Nouveau-Brunswick)
Hélène Cajolet-Laganière (Université de Sherbrooke, Québec)
Philip Comeau (Université du Québec à Montréal, Québec)
Anne Dister (Université Saint-Louis – Bruxelles, Belgique)
Philippe Hambye (Université Catholique de Louvain, Belgique)
Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège, Belgique)
Emmanuelle Labeau (Aston University, Angleterre)
Marie-Louise Moreau (Université de Mons, Belgique)
Sophie Piron (Université du Québec à Montréal, Québec)
Wim Remysen (Université de Sherbrooke, Québec)
Dan Van Raemdonck (Université Libre de Bruxelles, Belgique)
Amélie Rheault (Université Bishop's et Université de Sherbrooke, Québec)
Nadine Vincent (Université de Sherbrooke, Québec)
Martine Willems (Université Saint-Louis – Bruxelles, Belgique)